2007-02395/

Muni-Express

BULLETIN D'INFORMATION DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES

N° 5 – JUIN 1997

MÉRITE MUNICIPAL 1997

Le monde municipal rend hommage à 34 lauréats et lauréates

Le ministre des Affaires municipales, M. Rémy Trudel, accompagné du président de l'UMQ, M. Mario Laframboise, et du directeur du secteur municipalités, de Bell Canada, M. Michel Rioux, a procédé, le 6 juin dernier, à la remise officielle des prix du Mérite municipal. Au total, 34 lauréates et lauréats des régions du Québec ont été récompensés.

Le Mérite municipal vise à rendre hommage et à exprimer la reconnaissance de l'ensemble du monde municipal à l'égard des personnes oeuvrant d'une façon exemplaire auprès de leurs concitoyennes et concitoyens. Les prix d'excellence sont attribués dans trois catégories: «Citoyens», «Employés municipaux» et «Organismes communautaires». Un prix spécial du jury a aussi été décerné. Pour chacune des catégories, les municipalités participantes ne pouvaient soumettre qu'une seule candidature, laquelle devait être appuyée par une résolution du conseil municipal.

Le jury du Mérite municipal était composé de Mme Denise Vandenbroucke, directrice générale du Centre Lanaudière d'emploi pour femmes, de Mme Chantale L'Espérance, consultante en développement organisationnel et gestion des ressources humaines, de M. Clément Dubois, ex-maire de Nicolet et conseiller pour le Groupe Investors, ainsi que de M. Gaston Dionne, ex-directeur général du Conseil régional des loisirs et ex-fonctionnaire au Secrétariat au développement des régions.

Rappelons que le Mérite municipal est une initiative du ministère des Affaires municipales, de l'Union des municipalités du Québec et de l'Union des municipalités régionales de comté et des municipalités locales du Québec. À titre de partenaire du milieu des affaires, Bell Canada contribue au financement et à la promotion de cet événement.

Liste des lauréats du Mérite municipal 1997

Région 01

Citoyen	JEAN BÉLANGER MONT-JOLI
Employé municipal	CÉLINE DUBÉ AMQUI
Organisme communautaire	COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DE SAINTE-JEANNE-D'ARC SAINTE-JEANNE-D'ARC

Région 02

Prix spécial du jury	MICHEL DELISLE LA BAIE

Région 03

Citoyen	SOEUR GISÈLE PELLETIER QUÉBEC
Employé municipal	EMPLOYÉS DU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT QUÉBEC
Organisme communautaire	L'ARCHIPEL D'ENTRAIDE QUÉBEC

Région 04

Citoyen	PAUL BEAUCHAMP TROIS-RIVIÈRES
Employé municipal	GILLES HAMELIN LAC-AUX-SABLES
Organisme communautaire	CHANTIER 94-97 LAC-AUX-SABLES

Région 05

Citoyen	LAURENT CLOUTIER FLEURIMONT
Employé municipal	JOSEPH PLANTE WINDSOR

Régions 06 et 13

Citoyen	DONALD WEDGE WESTMOUNT
Employé municipal	PIERRE BONIN ET NOËL VINET MONTRÉAL
Organisme communautaire	CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE ET COMMUNAUTAIRE DE SAINT-LAURENT SAINT-LAURENT

Région 07

Citoyen	NORMA WALMSLEY LA PÊCHE
Employé municipal	JEAN-LUC GUINDON HULL
Organisme communautaire	L'ASSOCIATION DE RECYCLAGE DE VAL-DES-MONTS VAL-DES-MONTS

Région 08

Citoyen	JULIENNE CLICHE ROUYN-NORANDA
Employé municipal	JACQUES CHARETTE ROUYN-NORANDA
Organisme communautaire	LA CORPORATION DE LA BIBLIOTHÈQUE DE ROUYN-NORANDA ROUYN-NORANDA

Région 09

Employé municipal	LE CHEF POMPIER ET LES CONDUCTEURS DU VÉHICULE D'URGENCE L'ÎLE D'ANTICOSTI

Région 10

Employé municipal	MICHEL LALLEMAND CHIBOUGAMAU

Région 11

Citoyen	THÉODORA PAQUET SAINTE-ANNE-DES-MONTS
Employé municipal	DENIS MINVILLE GRANDE-VALLÉE
Organisme communautaire	CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE LES CHICS-CHOCS SAINTE-ANNE-DES-MONTS

Région 12

Organisme communautaire	LE COMITÉ D'EMBELLISSEMENT DE CAP-SAINT-IGNACE CAP-SAINT-IGNACE

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires municipales

Région 14

Citoyen	ROGER LEMAY SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN
Employé municipal	BRIGADE DE POMPIERS VOLONTAIRES SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN
Organisme communautaire	LE CARREFOUR ÉMILIE SAINT-JOSEPH-DE-LANORAIE

Région 15

Organisme communautaire	L'ASSOCIATION DE SOCCER DE BOISBRIAND BOISBRIAND

Région 16

Citoyen	LISE GRENON SAINT-HYACINTHE
Employé municipal	CLAUDE DENIS SAINT-HYACINTHE
Organisme communautaire	LE CENTRE LOUISE-BIBEAU INC. SAINT-HYACINTHE

PRIX DU BÉNÉVOLAT EN LOISIR DOLLARD-MORIN

Jusqu'au 23 juin pour s'inscrire !

Le ministère des Affaires municipales vous rappelle que la période des mises en candidature pour le Prix du bénévolat en loisir Dollard-Morin – édition 1997 est présentement en cours et se terminera le 23 juin. Toutes les personnes qui oeuvrent bénévolement dans le domaine du loisir et du sport sont invitées à poser leur candidature. De même, les organismes, les entreprises et les municipalités qui soutiennent ces bénévoles sont également conviés à s'inscrire en grand nombre.

Hommage à l'excellence

Ce prix d'excellence du Ministère est remis pour une cinquième année, en partenariat avec *La Presse*, aux personnes et aux organismes qui se sont démarqués par leur contribution bénévole dans le domaine du loisir et du sport. C'est le 17 octobre prochain, lors de la soirée de remise, que le ministre honorera et offrira le Prix à six gagnantes et gagnants. Organisé conjointement avec le Regroupement Loisir Québec (RLQ), cet événement permettra également de rendre un hommage public aux douze autres finalistes; pour sa part, le Regroupement décernera le Prix Molson du journalisme en loisir.

Le jury, qui procédera à la sélection des candidatures, est formé de représentants provenant de différents milieux où chacun est lui-même reconnu pour son engagement bénévole.

Les récipiendaires seront sélectionnés parmi les catégories suivantes:

Volet BÉNÉVOLE*

- **catégorie « relève » :**
  cette catégorie s'adresse aux bénévoles âgés de 25 ans et moins;
- **catégorie « distinction » :**
  celle-ci s'adresse aux personnes qui pratiquent le bénévolat depuis moins de 30 ans;
- **catégorie « doyen » :**
  cette dernière est destinée aux personnes dont l'action bénévole remonte à 30 années et plus.

Volet SOUTIEN AU BÉNÉVOLAT

- **catégorie « entreprise » :**
  cette catégorie s'adresse aux entreprises qui appuient les organismes et les bénévoles en apportant un soutien d'ordre financier, professionnel, technique ou en favorisant la pratique du bénévolat chez leurs employés;
- **catégorie « organisme » :**
  celle-ci réfère aux fédérations, associations régionales, clubs ou autres organismes de loisir et de sport ayant une entité légale et qui se signalent par la manière dont ils soutiennent et valorisent les bénévoles;
- **catégorie « municipalité » :**
  cette dernière catégorie vise les municipalités qui supportent directement les bénévoles dans leurs actions et qui utilisent une variété de moyens originaux pour les soutenir et les valoriser.

Toute personne ou organisme intéressé à soumettre des candidatures peuvent se procurer le formulaire de mise en candidature auprès du bureau du ministère des Affaires municipales de leur région, à la Direction du loisir du MAM pour ceux provenant de la région Nord du Québec ou, simplement à l'adresse internet suivante:
http:// www.mam.gouv.qc.ca/dollard.htm .

Un dépliant d'information est aussi disponible à ces mêmes coordonnées.

Un appel est particulièrement lancé aux municipalités pour qu'elles soumettent leur propre candidature. De même, elles peuvent proposer la candidature des bénévoles qui se sont distingués au sein de leur communauté ainsi que celle des organismes et des entreprises qui les soutiennent.

---

* Pour être admissibles, les candidatures de ce volet doivent être appuyées par au moins deux organismes.

LA SEMAINE DES INFRASTRUCTURES URBAINES 1997

Des solutions intelligentes, un regard vers l'avenir

C'est sous le thème «Bien connaître pour mieux réhabiliter» que le Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines (CERIU) tiendra la troisième édition de la Semaine des infrastructures urbaines, du 24 au 28 novembre 1997, au Palais des congrès de Montréal.

Cet événement se veut une occasion unique pour les professionnels du milieu de l'ingénierie urbaine de partager leur expérience tout en étant à l'affût des dernières tendances dans ce secteur. De nombreuses conférences traiteront les six thèmes suivants: les technologies sans tranchée, les réseaux techniques urbains, les chaussées, les ouvrages d'art, les contrats à obligation de performance et les projets d'expérimentation.

De plus, l'exposition INNOVA-TOUR permettra de faire connaître des innovations technologiques et des problématiques vécues quotidiennement et de présenter de nouvelles façons de faire.

Une nouveauté cette année, INFRA 97 a son propre site web. L'adresse électronique est la suivante: http:// www.ciec.net/sites/ ceriu. On y retrouve la programmation détaillée, constamment mise à jour.

Pour obtenir plus d'information, communiquer avec le CERIU au (514) 848-9885.

Responsable de la publication

Arlette Fortin
Ministère des Affaires municipales
Direction des communications

20, rue Pierre-Olivier-Chauveau
4e étage, Tour
Québec (Québec)
G1R 4J3

Internet
http://www.mam.gouv.qc.ca

(418) 691-2019

ISSN 0711-9933